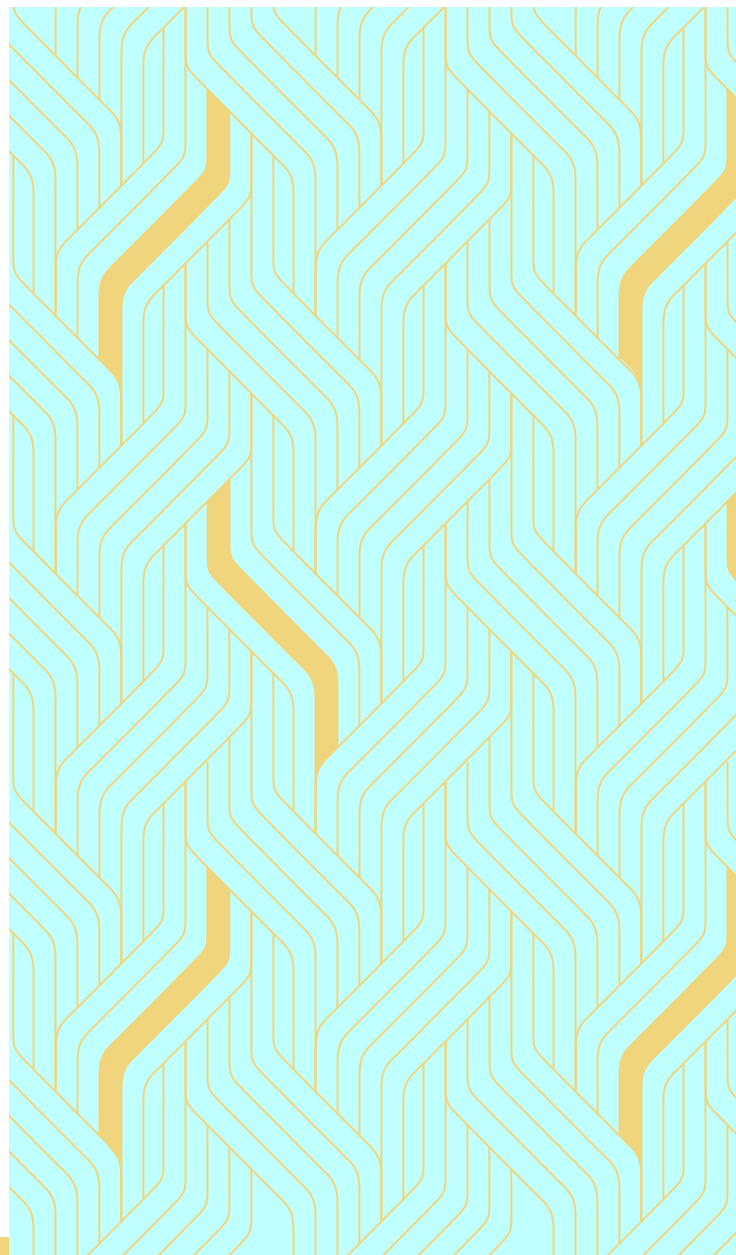


COURTS MÉTRAGES CÉSAR 2021

MODE D'EMPLOI

**COURT MÉTRAGE
CÉSAR 2021
MODE D'EMPLOI**

CONCOURIR	P. 3
QU'EST-CE QU'ON GAGNE ?	P. 6
LES NUITS EN OR	P. 9
CALENDRIER	P. 12
ÉDITION 2022	P. 14



C O N C O U R I R

CONCOURIR

Depuis 1977, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma décerne chaque année le César du Meilleur Film de Court Métrage.

Depuis 2011, les films de court métrage d'animation ont été intégrés dans le dispositif des César aux côtés des films de long métrage d'animation.

Deux César sont décernés pour l'animation, l'un pour le court métrage et l'autre pour le long métrage.

QUI PEUT LES RECEVOIR ?

Sont éligibles au César du Meilleur Film de Court Métrage et au César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage), tous les films dont :

- la durée totale est strictement inférieure à 60 minutes ;
- la part de production française est supérieure ou égale à 30% de la production totale ;
- le visa d'exploitation a été délivré par la Commission de Classification des Œuvres Cinématographiques du Centre National de la Cinématographie entre le 1^{er} juillet et le 30 juin de l'année précédant la Cérémonie.

L'Académie se charge de collecter la liste des films éligibles auprès du CNC au début du mois de juillet.

Les producteurs des courts métrages ayant obtenu leur visa sont invité·e·s à prendre contact avec le secrétariat de l'Académie pour vérifier que les courts métrages en question sont bien présents dans la liste des films éligibles.

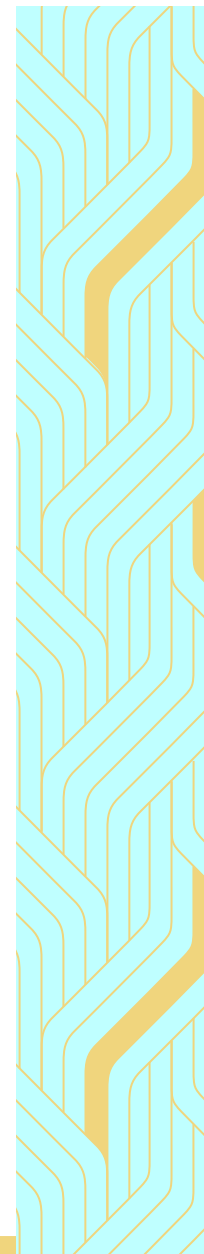
COMMENT ÇA MARCHE ? LES COMITÉS

L'Académie constitue chaque année un Comité Court Métrage et un Comité Animation, qui rassemblent des professionnels dont l'activité les place au cœur de la vie du court métrage en France (institutionnels, acheteurs TV, programmeurs de festivals...).

La composition de ces Comités est vérifiée par les représentants de la branche Court Métrage et de la branche Animation au sein du Conseil d'Administration et soumise par la suite à la validation du Bureau de l'Académie.

En septembre, 24 films sont choisis par les membres du Comité Court Métrage et 12 films par les membres du Comité Animation, parmi l'ensemble des courts métrages éligibles.

Les 24 films composent ainsi la Sélection Officielle Court Métrage et les 12 films la Sélection Officielle Animation (Court Métrage) des César.



LE VOTE LES ÉLECTEURS

Les 36 courts métrages sélectionnés par les Comités sont soumis au vote des membres de l'Académie des César.

Ces électeurs sont des professionnels de l'ensemble des corps de métiers de l'industrie cinématographique, auxquels sont venues se joindre au fil des années quelques personnalités s'étant signalées par leurs actions en faveur du cinéma.

2 TOURS DE VOTE

• À l'issue du premier tour :

5 films, comptabilisant le plus grand nombre de voix, parmi les 24 sélectionnés par le Comité Court Métrage, sont nommés pour le César du Meilleur Film de Court Métrage.

Pour l'animation, 4 films, comptabilisant le plus grand nombre de voix, parmi les 12 sélectionnés par le Comité Animation, sont nommés pour le César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage).

Les **9 films** sont dévoilés lors de la Conférence de Presse d'Annonce des Nominations en janvier.

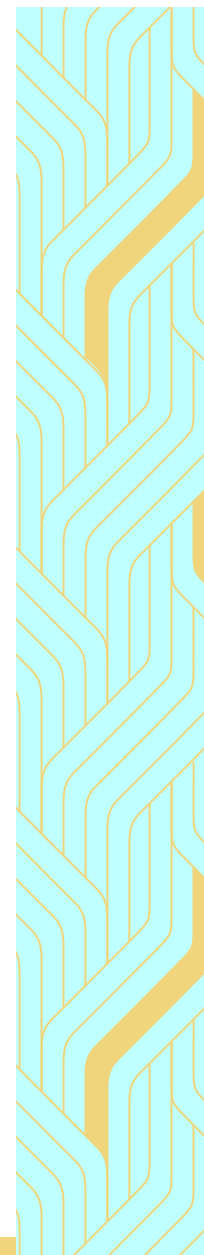
• Le second tour

Il permet aux membres de l'Académie de désigner **2 lauréats** : parmi les 5 courts métrages nommés, celui qui recevra le César du Meilleur Film de Court Métrage et parmi les 4 courts métrages d'animation nommés, celui qui recevra le César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage). Les lauréats sont annoncés lors de la Cérémonie des César.

DISPOSITIF DE VISIONNAGE DES FILMS

En 2020, les 36 courts métrages en sélection officielle pour les César 2021 sont mis à disposition des membres de l'Académie via une plateforme de visionnage en ligne.

Les films sont disponibles sur cette plateforme avant le 1^{er} tour de vote (dans le courant du mois de décembre).



QU' EST - CE QU' ON GAGNE ?

QU'EST-CE
QU'ON GAGNE ?

36 FILMS SÉLECTIONNÉS

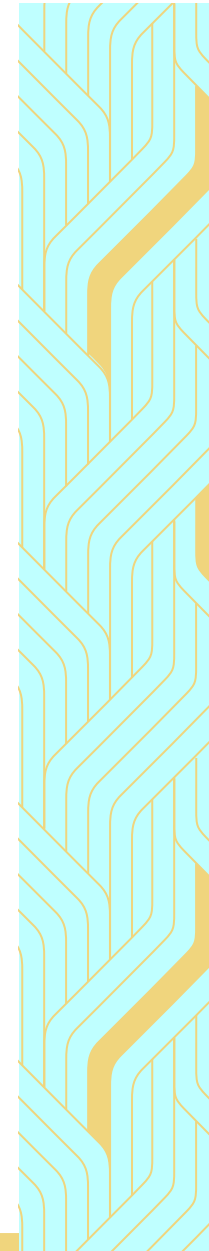
- Être retenu dans l'une ou l'autre des sélections permet tout d'abord de bénéficier d'une visibilité accrue auprès des membres de l'Académie, notamment avec la mise en ligne des films sur la plateforme de visionnage, mais aussi auprès de l'industrie du cinéma et du grand public.

9 FILMS NOMMÉS

- Les réalisateur.rice.s et les producteur.rise.s des courts métrages nommés reçoivent leur certificat officiel de nomination et sont invités au Déjeuner des Nommés, l'occasion pour tous les nommés de l'année de se rencontrer et de partager un moment convivial ensemble.

2 FILMS LAURÉATS

- Être distingué par les membres de l'Académie pour recevoir le César du Meilleur Film de Court Métrage ou le César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage) fait partie des récompenses les plus prestigieuses du monde du court métrage. Elle constitue une précieuse reconnaissance des qualités professionnelles de tous ceux qui ont contribué à la réalisation du film, souvent décisive pour la suite de leur carrière.
- Participation aux Nuits en Or (voir page 9).



LES LAURÉATS 2020 DU COURT MÉTRAGE

LAURIANE ESCAFFRE et YVONNICK MULLER

Réalisateurs du film **Pile Poil**

Production : Qui Vive!

Emmanuel Wahl et Adrien Bretet

César 2020 du Meilleur Film de Court Métrage

Dans trois jours, Elodie passe l'épreuve d'épilation de son CAP d'esthéticienne. Son père, Christophe, boucher, souhaiterait qu'elle l'aide davantage à la boucherie.

Mais pour l'instant, Elodie a un autre problème : elle doit trouver un modèle pour passer son examen. Un modèle avec des poils.



© Langley, Sénéchal, Caenaro / ENSIEM pour l'Académie des César 2020



GABRIEL HAREL

Réalisateur du film **La Nuit des sacs plastiques**

Production : Kazak Productions - Amaury Ovisé

César 2020 du Meilleur Film d'Animation
(Court Métrage)

Agathe, 39 ans, n'a qu'une obsession : avoir un enfant. Elle va retrouver son ex, Marc-Antoine, qui mixe de la techno dans les Calanques à Marseille. Alors qu'elle tente de le convaincre de se remettre ensemble, des sacs plastiques prennent vie et attaquent la ville.



© Langley, Sénéchal, Caenaro / ENSIEM pour l'Académie des César 2020



LES NUITS EN OR

L'ÉVÉNEMENT COURT MÉTRAGE DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR

Les courts métrages lauréats des César sont au cœur du projet des Nuits en Or, organisé par l'Académie.

C'est un programme composé des meilleurs courts métrages mondiaux récompensés, dans l'année, par leur Académie Nationale de Cinéma (César, Oscar, Goya, Bafta, David di Donatello ...).

Plus de 40 projections publiques sont programmées en France et à l'international.

Pour les réalisateur-ric-e-s, une tournée est organisée dans plusieurs villes européennes, dont Paris.

C'est ainsi l'occasion pour eux de présenter leur film au grand public et d'être mis en contact avec des professionnels pour les accompagner dans leurs futurs projets.

Les deux courts métrages lauréats des César sont présentés dans deux programmes des Nuits en Or (long et court) et les réalisateur-ric-e-s participent à la Tournée :

PROGRAMME LONG

C'est un programme composé des 35 meilleurs courts métrages mondiaux de l'année, primés par leur Académie Nationale de Cinéma.

Ce programme est présenté dans plusieurs grandes villes internationales : Athènes, Bari, Bucarest, Lisbonne, Luxembourg, Madrid, Mexico, Milan, Naples, Rome, Vienne !

C'est également l'occasion d'une programmation de trois jours à Paris à l'UGC Odéon, gratuite et ouverte au public. Cet événement aura lieu en juin 2021.

PROGRAMME COURT LES COUPS DE CŒUR DES EXPLOITANTS

C'est une sélection de courts métrages choisis par le Comité Exploitants Nuits en Or de l'Académie parmi les 35 films du programme. Ce Comité est constitué des exploitants de cinéma qui diffusent le programme court des Nuits en Or.

Ce programme court sera présenté en salle lors de soirées exceptionnelles, en juin 2021, dans plus de 30 villes françaises.

LA TOURNÉE DES RÉALISATEURS

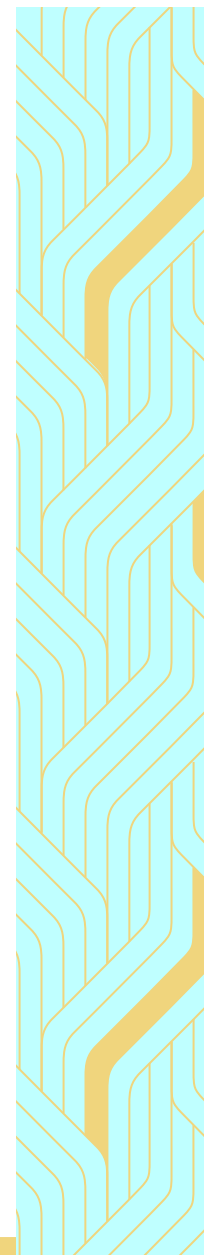
La Tournée des Nuits en Or, c'est un voyage professionnel et culturel en Europe qui rassemble tous les réalisateur-ric-e-s des Nuits en Or. Les cinéastes sont mis en contact avec des professionnels des pays visités, désireux de les soutenir dans leurs futurs projets.

C'est également l'occasion pour eux de présenter leur film au public.

Bari, Rome, Athènes, Madrid et Paris ont accueillis les Nuits en Or ces dernières années.

Le voyage se termine traditionnellement à Paris par le Dîner de Gala des Nuits en Or à l'UNESCO, donné en l'honneur des réalisateur-ric-e-s, en présence de leur parrain/marraine de cinéma.

Retrouvez toutes les informations sur les Nuits en Or sur le site de l'Académie academie-cinema.org, et abonnez-vous à notre newsletter !



RÉALISATEUR·RICE·S
PROMOTION 2020 DES NUITS EN OR

- 1• Chu Hoi Ying (Taiwan)
- 2• Ángeles Cruz (Mexique)
- 3• Meryam Joobeur (Canada-Québec)
- 4• Lee Gilat (Israël)
- 5• Shamira Raphaëla (Pays-Bas)
- 6• Daria Kashcheeva (République Tchèque)
- 7• Konstantina Kotzamani (Grèce)



- 8• Zinnini Elkington (Danemark)
- 9• Alice Guimarães (Portugal)
- 10• Mónica Santos (Portugal)
- 11• Morgane Dziurla-Petit (Suède)
- 12• Martin Winter (Autriche)
- 13• Maryam Mohajer (Royaume-Uni)
- 14• Giulio Mastromauro (Italie)



- 15• Carol Dysinger (États-Unis)
- 16• Bérangère McNeese (Belgique)
- 17• Pavlo Ostrikov (Ukraine)
- 18• Jang Yu Jin (Corée du Sud)
- 19• Gabriel Harel (France)
- 20• Carolina Markowicz (Brésil)
- 21• Lauriane Escaffre (France)



- 22• Yvonnick Muller (France)
- 23• Fanny Ovesen (Norvège)
- 24• Julietta Korbel (Suisse)
- 25• Irene Moray (Espagne)
- 26• Jane Cho (Australie)
- 27• Juergen Heimüller (Allemagne)
- 28• Angèle Diabang (Sénégal)





CALENDRIER

LES DATES

DU COURT MÉTRAGE AUX CÉSAR 2021

Ce calendrier est donné à titre indicatif et soumis aux aléas liés à la crise sanitaire. Tout événement peut être modifié ou annulé en fonction des règles et contraintes mises en place par le gouvernement.

- **MERCREDI 25 NOVEMBRE 2020 :**

Annonce de la Sélection Officielle des 24 courts métrages choisis par le Comité Court Métrage, et de la Sélection Officielle des 12 courts métrages d'animation choisis par le Comité Animation.

- **MI-DÉCEMBRE 2020 :**

Mise en ligne de la Sélection Officielle Court Métrage César 2021 (24 films) et de la Sélection Officielle Animation (Court Métrage) César 2021 (12 films) sur la plateforme de visionnage mise à disposition des membres votants de l'Académie.

- **JANVIER 2021 :**

Conférence de Presse d'Annonce des Nominations 2021.

- **FÉVRIER 2021 :**

Déjeuner des Nommés : l'ensemble des nommés sont invités à se retrouver lors d'un déjeuner au restaurant Le Fouquet's.

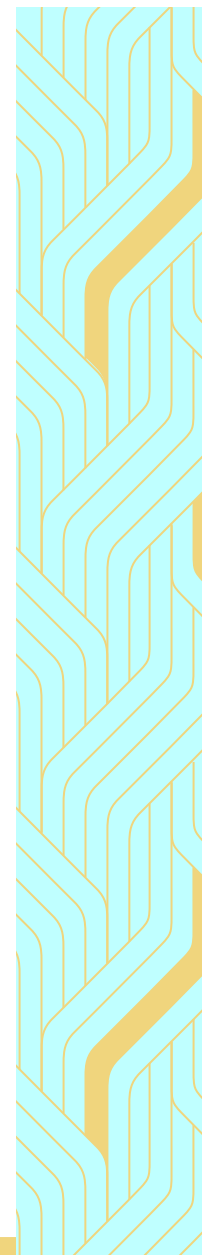
- **FIN FÉVRIER / MARS 2021 :**

46^e Cérémonie de remise des César.

- **JUIN 2021 :**

Les Nuits en Or : projections dans 30 villes en France et 20 grandes villes internationales. À Paris, projections gratuites à l'UGC Odéon et rencontre avec les réalisateur-riche-s.

Les Nuits en Or - La Tournée : voyage de dix jours des réalisateur-riche-s dans plusieurs villes européennes finalisé par le Dîner de Gala à l'UNESCO.





ÉDITION 2022

MON FILM**EST-IL ÉLIGIBLE POUR LES CÉSAR 2022 ?**

Tout film de court métrage qui respecte les conditions d'éligibilité détaillées auparavant peut concourir à l'édition 2022 des César.

La liste des films éligibles est transmise par le CNC au Secrétariat de l'Académie. Vous n'avez donc aucune démarche particulière à effectuer.

N'hésitez pas néanmoins à vérifier auprès de l'Académie début juillet que votre film, s'il est éligible, se trouve bien dans la liste.

Le règlement de l'Académie autorise également une éventuelle demande de décalage :

- Pour les films dont la demande de visa complète aura été déposée et acceptée par le CNC avant le 30 avril 2021, et dont le visa aura été accordé durant les deux premières semaines de juillet 2021, la société de production pourra demander au Bureau de l'Académie une dérogation pour participer aux César 2022. Cette demande devra être transmise au plus tard le 15 juillet 2021.
- Pour les films dont le visa aura été délivré entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2021, le producteur pourra demander au Bureau de l'Académie une dérogation pour décaler sa participation aux César de l'année suivante, étant entendu qu'un même film ne peut participer qu'une seule fois. La demande devra être transmise au plus tard le 15 juillet 2021.

MONTRER**MON FILM AUX MEMBRES D'UN COMITÉ**

Tous les membres des Comités sont choisis précisément pour leur engagement à voir un grand nombre de films de court métrage du fait de leur activité professionnelle.

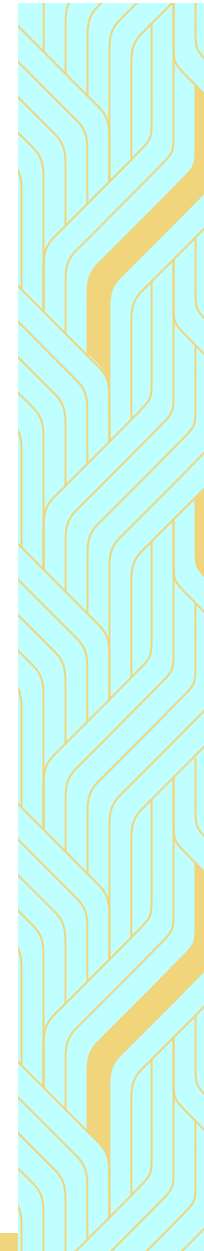
Compte tenu des dates d'éligibilité, il est donc probable qu'ils aient déjà pu découvrir votre film.

Cependant, à partir du moment où votre film respecte les conditions d'éligibilité, vous pouvez le montrer directement aux membres des Comités : à vous de choisir la manière de leur faire visionner votre film (envoi d'un lien de visionnage, invitation à une projection...).

La liste des membres des Comités est en accès libre sur le site internet de l'Académie.

FAIRE PARTIE**DES COMITÉS COURT MÉTRAGE & ANIMATION DE L'ACADÉMIE**

Le Bureau de l'Académie des César étudie tous les dossiers de candidature qui lui sont adressés. Pour postuler, il faut justifier du visionnage durant l'année d'une part significative de la production française de court métrage dans le cadre de son activité professionnelle (programmation de festival, achats TV, presse...) au sein d'une entité dédiée à la diffusion du court métrage (festival, chaîne de télévision ou média spécialisé dans la diffusion du court, organisations professionnelles...).



Un dossier de candidature doit être envoyé au Secrétariat de l'Académie, par courrier ou par email.

Il doit nécessairement comporter un CV, une lettre de candidature, le ou les document(s) justifiant d'une activité professionnelle intégrant le visionnage d'une part significative de la production française de court métrage, et deux lettres de parrainage provenant de personnes déjà membres des Comités Court Métrage ou Animation.

Une même entité ne peut avoir plus d'un représentant dans un comité, et les personnes travaillant dans une société de production ne peuvent pas en faire partie (sauf exception pour les producteurs-rice-s qui président une institution de la filière court métrage).

Le dossier de candidature doit être déposé avant le 30 juin de chaque année. Pour les personnes faisant déjà partie d'un Comité, une simple demande de renouvellement suffit. Néanmoins, chaque membre doit confirmer chaque année l'occupation du poste justifiant sa présence au sein d'un Comité.

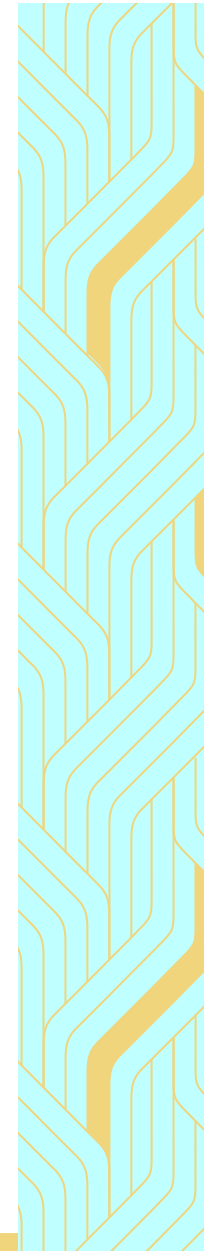
En cas de changement de fonction, le membre doit informer le Secrétariat de l'Académie de l'intitulé de son nouveau poste. Le Bureau décidera alors du renouvellement ou non de la participation du membre aux travaux du Comité.

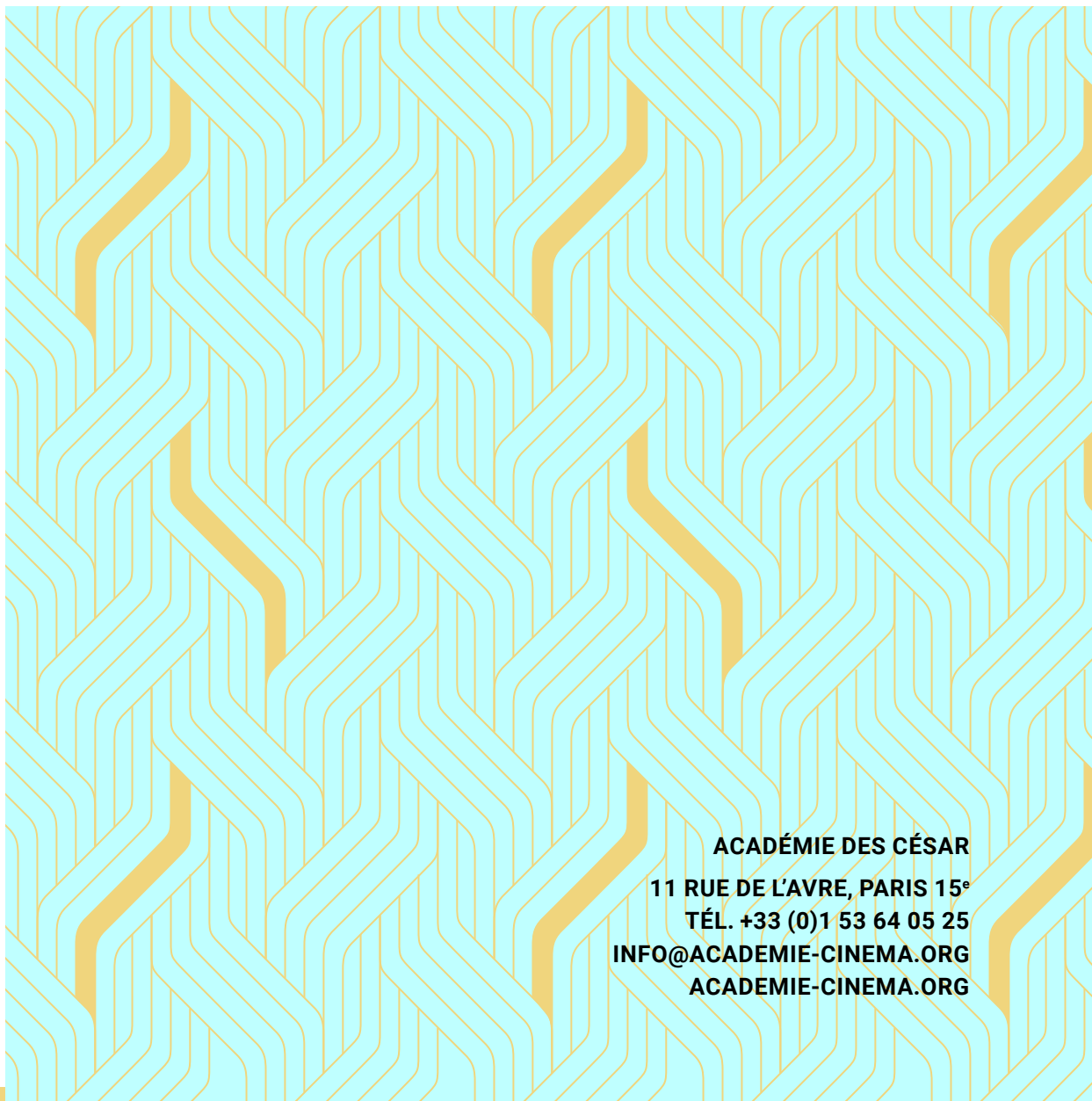
Les décisions du Bureau de l'Académie sont annoncées à la fin du mois de juillet. Elles sont souveraines et non susceptibles d'appel.

Les membres des deux Comités ont la possibilité, s'ils le désirent, de devenir membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma après deux années successives de participation aux travaux de l'un des Comités de Sélection.

LES DATES DE PRÉSÉLECTION COURT MÉTRAGE POUR LES CÉSAR 2022

- **30 JUIN 2021 :**
Date limite de dépôt de candidature pour faire partie des Comités Court Métrage et Animation pour les César 2022.
- **30 JUIN 2021 :**
Date limite d'obtention du visa pour être éligible aux César 2022.
- **15 JUILLET 2021 :**
Date limite de demande de dérogation pour les films dont la demande de visa complète aura été déposée et acceptée par le CNC avant le 30 avril 2021, et dont le visa aura été accordé durant les deux premières semaines de juillet 2021, pour participer aux César 2022 ; ou pour les films dont le visa a été délivré entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2021 pour décaler leur participation aux César de l'année suivante.
- **FIN JUILLET 2021 :**
Publication officielle de la liste des membres des Comités Court Métrage et Animation pour les César 2022.
- **SEPTEMBRE 2021 :**
Annonce de la Sélection Officielle des 24 courts métrages sélectionnés par le Comité Court Métrage, et de la Sélection Officielle des 12 courts métrages d'animation par le Comité Animation.





ACADÉMIE DES CÉSAR
11 RUE DE L'AVRE, PARIS 15^e
TÉL. +33 (0)1 53 64 05 25
INFO@ACADEMIE-CINEMA.ORG
ACADEMIE-CINEMA.ORG